



Compte-rendu **du Conseil d'Administration extraordinaire du 2 juillet 2025**

Membres du Conseil d'Administration

Participants

Patrick Labouyrie	Président
Kevin Dupuch	Vice-Président
Jean Scherer	Trésorier
Jean Michel Rousseau	Secrétaire Général
Kevin Claverie	
Pascal Garat	
David Poucand	
Hubert Roux (en visioconférence)	

Absents excusés

Pierre Doutreloux

1. Positionnement de l'ACA par rapport à une opportunité d'achat d'un 2^{ème} Elixir

Le Conseil d'Administration de l'Aéroclub s'est réuni en séance extraordinaire le 2 juillet afin de définir notre positionnement par rapport à une opportunité d'achat d'un 2^{ème} Elixir dont nous a fait part le Vice-Président, Kevin Dupuch.

A l'occasion d'un échange entre Elixir Aircraft et Kevin Dupuch sur la très bonne utilisation de l'Elixir à Andernos (396 heures réalisées en 1 an dont 65% en instruction), Elixir lui a fait part d'une opportunité sur un appareil d'occasion, propriété d'un particulier, qui souhaite le revendre.

Cet appareil, doté d'un pilote automatique et disposant d'un fort potentiel moteur (seulement 58 heures de vol réalisées) est proposé au tarif de 304k€ TTC. Le prix neuf d'un appareil identique est aujourd'hui de 350k€HT soit 420k€ TTC.

Du fait de son équipement, de son potentiel et de son prix à la suite de l'augmentation très importante du prix de ces appareils depuis notre achat initial, il s'agit d'une opportunité unique de nous doter d'un 2^{ème} Elixir et ainsi sécuriser l'activité formation sur cet appareil, offrir une ressource aux pilotes déjà formés sur cette machine ou en phase de mûrissement et disposant d'un pilote automatique.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 22 mai, nous avons prévu de réduire notre flotte et décidé de nous orienter vers la vente des 2 Cessna de façon séquencée et, à la place, de l'acquisition d'un DR400 120. Des recherches ont été engagées en ce sens.

Cependant, l'opportunité indiquée par Kevin Dupuch nous conduit à revisiter ce choix.

De la discussion, il ressort que cette possibilité ne pourrait être envisagée qu'en vendant un 3^{ème} appareil (les 2 Cessna et le Tecnam), ce qui permettrait de dégager 130 à 140k€.

L'opération serait neutre au niveau du coût de l'assurance, 3 appareils à 2500€/an étant remplacés par 1 appareil à 7500€ par an.

Pour le carburant, nous réduirions de 2 le nombre d'appareils utilisant de l'essence 100LL et 50% de notre parc utiliserait du SP 98 (2 Elixir, 2 Nynja et le MCR4S) ce qui serait positif sur le plan des coûts d'exploitation et de la décarbonation.

Le plan de financement pourrait être le suivant

- 140k€ de la vente des 2 Cessna et du Tecnam,
- 110k€ d'emprunt sur 10 ans, soit 120 mensualités de 1100€)
- 54k€ de fonds propre (notre épargne totale à date est de 100k€)

Jean Scherer, le Trésorier fait part de la prudence à avoir sur cette opération. Il est nécessaire de ne pas nous démunir de la totalité de notre épargne (actuellement 100k€ sur compte CRCA). Cette opération obérerait également une bonne partie de notre capacité d'emprunt pour les années à venir.

Les participants admettent cependant qu'il vaut mieux emprunter ce qui peut l'être (110 à 130k€) et vendre 3 avions afin de conserver une part significative de notre épargne en cas de nécessité.

Hubert Roux indique que la vente du Tecnam pourrait être rapide selon des contacts qu'il a eus.

Patrick Labouyrie, le Président, indique qu'il s'agit, certes, d'un risque à prendre mais l'opportunité ne se reproduira sans doute pas et l'appareil serait revendable sans difficulté en cas de nécessité.

En vertu de l'article 11 des Statuts de l'association, il est décidé de lancer au plus vite une consultation internet de membres du club afin de savoir s'ils autorisent le CA à vendre les 2 Cessna et le Tecnam et à acquérir l'Elixir dans les conditions décrites ci-dessus, en lieu et place de l'orientation prise le 22 mai dernier (vente des Cessna et acquisition d'un 3^{ème} DR400 120CV).

En parallèle, le Trésorier engagera les échanges avec la Banque afin de valider rapidement notre capacité d'emprunt et le coût correspondant.

**Prochaine réunion du Conseil d'Administration
à définir en septembre**